

FÉDÉRATION
DES CHEMINOTS

TRANSKEO

Montreuil, le 11 janvier 2017

ILE-DE-FRANCE

UN RASSEMBLEMENT QUI APPELLE DES SUITES !

C'est à l'appel de la CGT que près de 500 cheminots et agents de la RATP se sont rassemblés ce 11 janvier 2017 devant le conseil d'administration du STIF présidé par Valérie PECRESSE afin de dénoncer la mise en exploitation du futur tram train T11 express par la filiale TRANSKEO, en lieu et place de la SNCF.

* Syndicat des Transports
d'Ile-de-France

Pour rappel, cette ligne relève du Réseau Ferré National ce qui implique que l'exploitation de ce Tram-Train est automatiquement attribuée à SNCF Mobilités. Il n'y a ni « marché », ni appel d'offre dans ce cas. Or, sans aucun scrupule, la SNCF semble considérer qu'une exploitation Low-Cost est bien suffisante pour les habitants de la Seine-Saint-Denis et organise sa propre concurrence.

Le contrat STIF prévoit que l'exploitant soit la SNCF. En ce sens, le Président PEPY impose donc aux franciliens sa vision libérale du transport de voyageurs couplée à une volonté farouche quasi obsessionnelle d'éclater l'entreprise publique SNCF.

Pourtant le contrat STIF indique que le dumping social est expressément interdit à l'article 99 : « SNCF Mobilités s'engage à continuer à lutter contre toute forme de dumping social dans le monde du transport car aucune forme de concurrence ne doit s'appuyer sur une régression du modèle social des salariés sous statut. » Bien que ce contrat soit opposable, la direction de la SNCF veut aujourd'hui s'asseoir dessus.

A l'appui de ce premier rassemblement, une délégation a été reçue par le conseiller social de Valérie PECRESSE.

Au cours de cette rencontre, la CGT a réaffirmé :

- Que la création de cette filiale ne trouvait aucune justification objective autre que celle visant à abaisser les conditions sociales des salariés et le fameux « coût du travail » dans le cadre d'une concurrence organisée en interne,
- Que la démarche du président PEPY constituait une véritable contrefaçon ferroviaire » risquant d'avoir un impact fort sur la sécurité des circulations et sur la qualité de service,
- Que les informations, délibérations et autres avenants proposés au sein du STIF participaient d'une malhonnêteté intellectuelle puisque Transkeo n'y apparaissait pas,



- Que les habitants de la Seine St Denis méritaient mieux qu'un transport low cost alors même que 2 milliards vont être investis dans le CDG Express pour la clientèle d'affaires se rendant à l'aéroport Charles De Gaulle, sans que ce train puisse être emprunté par les voyageurs du quotidien, puisqu'inaccessible au pass navigo,
- Que le président d'une entreprise à 100 % publique ne pouvait pas faire ce qu'il voulait quand il s'agissait de respecter un contrat avec l'Autorité Organisatrice.

En retour, les représentants du STIF ont rappelé :

- Que l'obsession de Valérie PECRESSE était l'amélioration des transports, la sécurité et la qualité,
- Que le contrat avait été signé avec la SNCF et personne d'autre,
- Qu'ils ne pouvaient décider de tout et qu'ils ne souhaitaient pas s'immiscer dans la gestion de la SNCF,
- Qu'ils seraient vigilants quant aux conditions de travail des salariés de transkeo et aux conditions d'exploitation du T11,
- Qu'ils appliqueraient le droit.

Pour la CGT, appliquer le droit, c'est respecter le contrat !

Aussi, la Fédération CGT des Cheminots a de nouveau exigé que :

- ▲ La mise en exploitation du T11 soit assurée par la seule SNCF,
- ▲ Les salariés déjà recrutés à transkeo intègrent la SNCF, aux grades, métiers et fonctions définis pour les cheminots à statut.

Face à l'attitude de la direction SNCF et du silence complice de la Présidente de la région Ile de France, la fédération CGT appelle les cheminots de l'Ile de France à mettre en débat les suites revendicatives qu'il conviendra de donner à ce rassemblement et les invite d'ores et déjà à s'inscrire massivement dans les actions professionnelles et interprofessionnelles qui se tiendront dans les prochains jours !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Fonction :

Grade :

Position de rémunération :

Etablissement :

Tél :

E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :

Syndicat : Tél :

Nom du contact :

Nom du syndiqué :